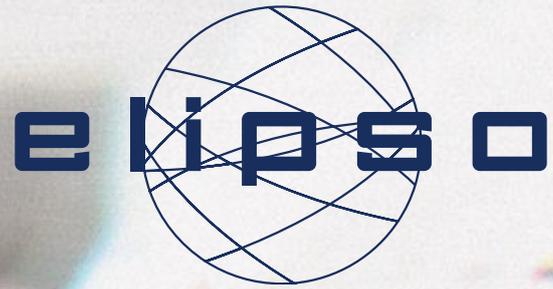


LA VOIX
D'UN SECTEUR
MAJEUR



2

0

-

RAPPORT ANNUEL

2

3



Christian Théry
Président d'Elipso et
chef d'entreprise

Chères adhérentes, chers adhérents,

Notre secteur a connu en 2023 une année de transition dans l'élaboration de la future réglementation sur les emballages et les déchets d'emballage. Cette année, Elipso s'est significativement mobilisé sur l'amélioration de ce cadre qui constituera le socle majeur de nos activités.

Nous devons faire face également aux opinions, aux militantismes politiques et administratifs qui drainent des positions contre le plastique sans apports environnementaux. En outre, la réduction du plastique est devenue un argument marketing, de sorte que les metteurs en marché, ont une attitude ambivalente : une communication pour le « tout réduction » contradictoire avec le carnet de commandes.

Dans ce concert réglementaire, politique et social, aucune architecture cohérente, juste et faisant interagir tout l'écosystème, n'a été mise en place. Nous sommes aujourd'hui en face d'injonctions (conditions de recyclabilité, obligations d'intégration de recyclés, obligations de réemploi, interdiction de certains emballages à usage unique, objectifs de réduction), conçues individuellement, sans articulation entre elles. De même, les approches européennes et françaises n'ont pas distingué les emballages industriels et commerciaux des ménagers, dont les caractéristiques sont pourtant très différentes, notamment en termes de logistique et d'économie.

Elipso va construire une architecture de l'économie circulaire des emballages

Elipso se doit de réagir en face d'une telle situation.

C'est pourquoi, les deux prochaines années seront consacrées à l'élaboration d'une architecture de l'économie circulaire des emballages plastiques fondée sur les actions suivantes :

- **Un écosystème uni** : la réunion des parties prenantes engagées dans cette orientation ;
- **L'enquête Elipso** avec l'élaboration d'un socle commun de connaissances quantitatives et qualitatives du secteur ;
- **L'analyse opérationnelle de la réglementation** (PPWR) qui sera figée fin 2024.

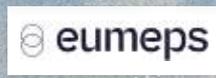
Ces actions viendront nourrir notre réflexion dans ce sens pour établir une « **Charte de transition économique et environnementale représentative de la profession** ».

Parallèlement, la nouvelle équipe sera pleinement mobilisée cette année, afin de soutenir efficacement vos intérêts auprès des pouvoirs publics nationaux et européens, et aussi pour rendre claire une réglementation souvent diffuse et incomprise de la part de vos clients.

sommaire

	L'ÉCOSYSTÈME D'ELIPSO	4
1	OFFRE DE SERVICES	8
2	INSTANCES ET ORGANISATION	10
3	L'ÉQUIPE	12
4	LA GOUVERNANCE	13
5	LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023	14
6	AFFAIRES PUBLIQUES	20
7	SÉCURITÉ SANITAIRE	26
8	ÉCONOMIE CIRCULAIRE	32
9	COMMUNICATION	38
10	LES ADHÉRENTS D'ELIPSO	42

ASSOCIATIONS PLASTIQUES & EMBALLAGES



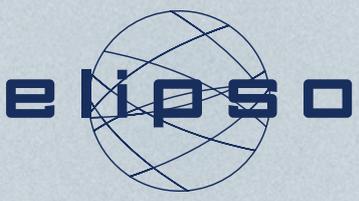
PRODUCTEURS DE MATIÈRES PREMIÈRES



L'écosystème



ASSOCIATIONS METTEURS EN MARCHÉ



PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE



CENTRES TECHNIQUES / LABORATOIRES / CERTIF.



STANDARDS DE RECYCLABILITÉ





NORMALISATION



POUVOIRS PUBLICS



COLLECTIVITÉS

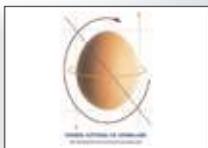
Cible des instances correspondant aux priorités d'Elipso

ASSOCIATIONS FRANCE



POLYVIA

Conseil d'administration
Echange Plastics Europe, Polyvia, Elipso



CNE

Conseil d'administration

ASSOCIATIONS EUROPÉENNES



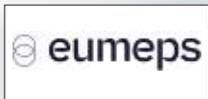
FPE – Flexible Packaging Europe

SARA – Affaires réglementaires



EUPC

Assemblée générale
FREP et groupes de travail



Eumeps

CréaStyr



IK



ANAIP



ESSENCIA



Association des Petites Villes de France (APVF)



Association des Maires de France (AMF)



Régions de France



Assemblée des Départements de France (ADF)

POUVOIRS PUBLICS

Ministères et administrations



Commission Européenne

Révision PPWD
Règlements FCM dont plastique recyclé pour contact alimentaire
Règlements dans le cadre de la CSS



Parlement UE



Ministères & cabinets

PM & Elysée
MTE
Min Agriculture
Min Europe
Min Eco / fin
Min Industrie
Min Santé



Assemblée Nationale & Sénat

Administration

DGPR
AGEC (FAQ, substances...)
GT REACH
COSUI SNPE2
PNSE4
REP
Consigne



DGE



DGEC

POUVOIRS PUBLICS Conseils et Agences



ADEME

Consigne

Directeur Économie circulaire
(ACV commune)

REP EIC



CNEC



CGDD



ANSES (sécurité / santé / environnement)

COT Santé Environnement

COT Santé Alimentation

interCOT



Autorité de la concurrence



DGCCRF

MCDA

CENTRE TECHNIQUE / LABO



IPC

Actions collectives



CETIE

Membre du Conseil d'Administration



LNE (tests santé / sécurité alimentaire)

Comité technique et scientifique ITAI

COS RMT ProPack Food



Club MCAS

Séminaire food contact MCAS/Elipso

METTEURS EN MARCHÉ

ANIA

Groupe de travail Emballages
Groupe de travail Affaires publiques
PAE (+sous GT DoC)
Comité des DG
Groupe de travail PE



CITEO

Comité parties prenantes
Comité éco-conception & éco-modulations
Groupe de travail ABA



FEBEA

Taskforce Recyclé Beauté (MDB)
Groupe de travail Cosmétique
« recyclabilité »



PERIFEM / ILEC



FCD



FHER



MEDEF

Groupe de travail Essai Feu

RECYCLABILITÉ



COTREP

Conseil d'administration
Comité technique



AFNOR

H08F Emballages



CEN

TC261 Emballages

FIN DE VIE



Valorplast

www.cotrep.fr

CréaStyr

Conseil d'administration et assemblée générale



Gestes Propres

Conseil d'administration



REVIPAC



SRP

L'offre de services

Un conseil et un accompagnement personnalisé

En tant qu'expert de son secteur, Elipso conseille et accompagne individuellement ses adhérents, notamment sur l'application de la réglementation, la mise en relation avec les bons interlocuteurs, la communication et les actions de lobbying.

La mise à disposition de supports pédagogiques (FAQ, note de position...) visant à clarifier les règles du jeu

Afin que les commerciaux des adhérents puissent s'imprégner des règles du jeu législatif et relayer un message clair auprès de leurs clients, Elipso met à disposition des supports pédagogiques.

La formation des adhérents

Elipso organise régulièrement des webinaires (ex. 3 webinaires en 2023 sur la PPWR ; webinaires sur la sécurité et le contact alimentaire ; webinaire sur le processus législatif) afin de former ses adhérents sur des matières complexes.

L'information des adhérents

Chaque jour, Elipso établit pour ses adhérents une veille politique, réglementaire et économique et s'assure de relayer les questions d'actualité impliquant le secteur directement ou indirectement.

L'association des adhérents dans les rencontres avec les pouvoirs publics

Afin de mettre en avant nos adhérents et faire en sorte qu'ils puissent relayer leurs messages et ceux de l'industrie, Elipso a décidé d'associer ses adhérents aux différentes rencontres avec l'administration, les cabinets ministériels et les parlementaires.

La représentation des intérêts des adhérents sur les axes majeurs les impactant

Parce qu'il est plus puissant de mutualiser ses forces, Elipso représente et prend voix au nom d'une partie ou de l'ensemble de ses adhérents pour défendre leurs intérêts sous sa bannière :

- a. Environnement et économie circulaire (recyclabilité, recyclage, incorporation, réemploi) ;
- b. Stratégie d'influence politique, réglementaire & actions juridiques ;
- c. Sécurité sanitaire et substances critiques ;
- d. Communication grand public et présence dans les réseaux ;
- e. Soutien économique à la filière.

La mobilisation des adhérents autour des groupes de travail

- a. Comités de secteur ;
- b. Commissions ;
- c. Groupes de travail ;
- d. Projets et actions particulières.

La mise en place de projet spécifique pour soutenir un intérêt particulier

L'exemple « Créastyr ».



Vous n'avez pas encore de compte pour vous ou vos équipes, ou vous avez perdu votre mot de passe, envoyez un mail à contact@elipso.org.

L'espace adhérent sur elipso.org

Votre lien quotidien avec Elipso !

- Actualité de la filière.
- Agenda des réunions Elipso, des webinaires et plus généralement des événements de la filière.
- Ordres du jour et comptes-rendus des commissions et sections.
- Documents clés produits par Elipso ou ses partenaires.

Vous êtes informé(e) via une notification email de chaque nouvelle actualité des rubriques où vous êtes inscrits(es). À noter qu'un récapitulatif hebdomadaire vous est envoyé le vendredi.

Une équipe d'experts pour vous répondre

Des questions sur la réglementation, les travaux législatifs, l'économie circulaire, les matériaux en contact, la sécurité des consommateurs, la communication...

À tout moment vous pouvez contacter l'équipe Elipso.

Elipso **VEILLE, DÉCRYPTE** et **INFORME EN CONTINU** son réseau d'adhérents sur les évolutions de leur activité, les travaux de préparation et de mise en place des évolutions législatives et réglementaires.



Elipso **ACCOMPAGNE** ses adhérents sur les grands sujets de transformation et notamment celui d'une transition écologique vers une économie circulaire.

Elipso **CONTRIBUE, REPRÉSENTE, PORTE LA VOIX** et **L'AMBITION** d'une filière de l'emballage plastique unie, auprès de toutes les parties prenantes : entreprises, institutions, associations, médias, et autres organismes de représentation.

Deux salles à votre disposition dans les locaux d'Elipso

Des rendez-vous, des réunions d'équipe, des formations ou besoin d'un espace de travail entre deux trains ? Elipso met à la disposition de ses adhérents deux salles de réunions idéalement situées 13 rue La Fayette, Paris 9^e (quartier Opéra).

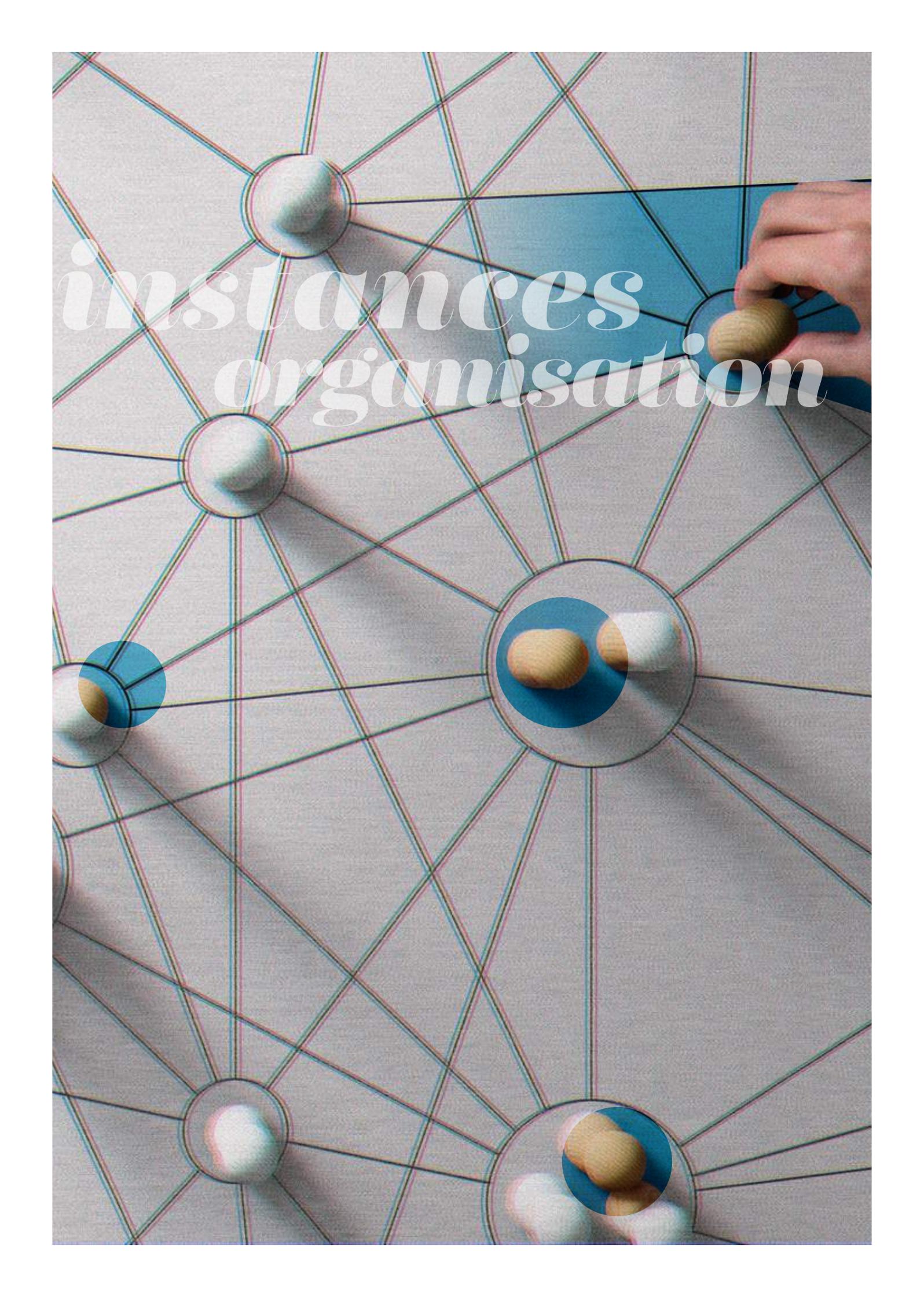
Facilité d'accès : métro lignes 3,7,9 et RER A. Les salles sont équipées pour de deux grands écrans de vidéo projection et visio conférence. Wifi.

- Petite salle : capacité 8 pers.
- Grande salle : capacité 25 pers.

Réservation par téléphone ou contact@elipso.org

Suivez Elipso
sur les réseaux sociaux

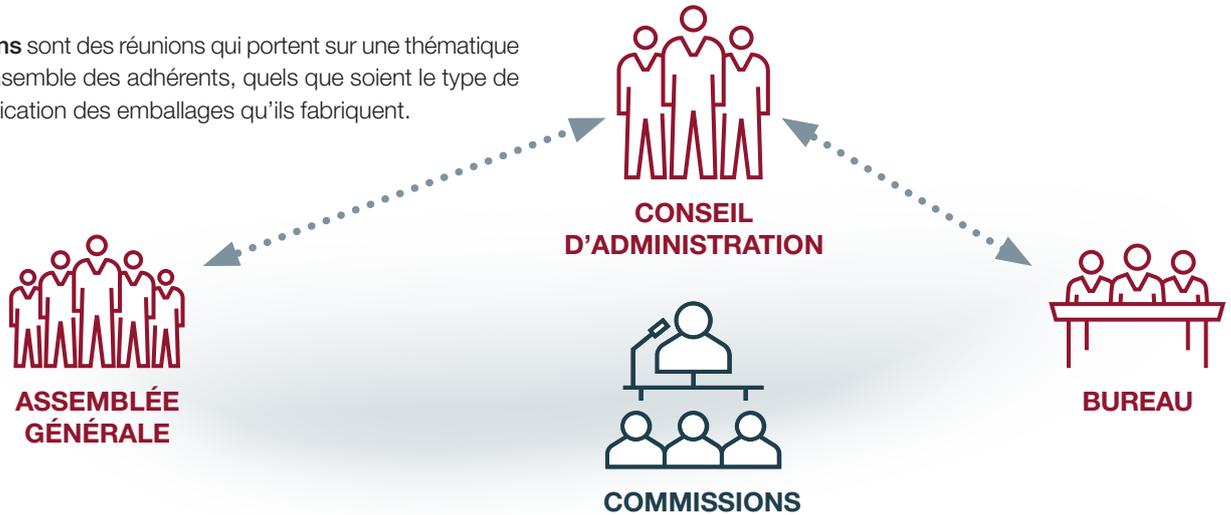


A hand is shown placing a wooden bead onto a complex network diagram. The diagram consists of a grid of thin, multi-colored lines (red, green, blue) forming a series of overlapping triangles and quadrilaterals. At the vertices of these shapes are circular nodes. Some nodes contain white beads, while others contain wooden beads. A hand is in the upper right corner, placing a wooden bead into a node. The background is a light grey surface.

*instances
organisation*

Instances et organisation

Les **commissions** sont des réunions qui portent sur une thématique commune à l'ensemble des adhérents, quels que soient le type de résine ou d'application des emballages qu'ils fabriquent.



Commissions

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Président : Patrick BLANCK (*WERIT*)

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Président : Gilles SWYNGEDAUF (*ALBEA*)

MATÉRIAUX EN CONTACT

Co-présidente : Anne RAYMOND (*KNAUF*)
Co-Président : en recherche

CAPCOM (commission Affaires Publiques et Communication)

Co-présidente de la commission : Régine JENNY (*KNAUF*)
Co-président de la commission : Arnaud LEROY (*SPHERE*)

FRÉQUENCE :
deux fois par an

Groupes de travail

EMBALLAGES MÉNAGERS

COSMÉTIQUES ET RECYCLABILITÉ

CREASTYR

EMBALLAGES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

SUBSTANCES

FOOD CONTACT

NIAS

ESSAIS FEU

RECYCLÉ BEAUTÉ

FRÉQUENCE :
en fonction des besoins



COMITÉ DE SECTEUR

FILMS ET
FLEXIBLES

PET

BOUCHAGE

FRÉQUENCE :
deux fois par an



Agenda des réunions, ordres du jour et comptes-rendu : rendez-vous dans votre espace adhérents sur elipso.org

L'équipe

Une équipe de permanents assure le fonctionnement et la gestion au quotidien de l'organisation.



Gaël BOUQUET
Délégué général



Marie DELAFALIZE
*Responsable environnement
et économie circulaire*



Carole BERRARD
*Chargée affaires réglementaires
et enjeux sanitaires
(arrivée le 4 septembre 2023)*



Danielle FORIAT
Comptabilité



Quentin BLOT
*Chargé recyclage
filière PSE XPS*



Maxime VESSELINOFF
Responsable des affaires publiques



Marie-Delphine BRACON
*Responsable des
affaires réglementaires*



Audrey ANNE
Responsable communication



Séverine DAGEVILLE
Chargée des relations adhérents



La gouvernance

En tant qu'association professionnelle, Elipso est doté d'un conseil d'administration et d'un bureau exécutif.

Président

Christian THERY / *OZEMBAL*

Premier vice-président représentant l'emballage souple

Serge VASSAL / *Groupe BARBIER*

Trésorier

Christophe ROSSE / *KLÖCKNER PENTAPLAST*
Successesseur : Thierry BONNEFOY / *LEYGATECH*

Secrétaire

Gilles ISTIN / *KNAUF INDUSTRIES*

Membres du Bureau

Françoise ANDRES / *RICHARD LALEU*

Sophie GUILLIN / *Groupe GUILLIN*

Gilles ISTIN / *KNAUF INDUSTRIES*

Serges VASSAL / *GROUPE BARBIER*

Thierry BONNEFOY / *LEYGATECH*

Rémi WEIDENMANN / *TEXEN*

Administrateurs

Andréa ADOLF / *SCHUTZ*

Thierry BERNET / *BERRY CPI*

Franck CORDIER / *BERRY BRAMLAGE*

Guillaume DE DEMANDOLX / *SILGAN*

Thibaud DURAND / *AGRIPLAS*

Éric FRESNEL / *SLEEVEVER INTERNATIONAL*

Benoît HEBERT / *HERPLAST*

Olivier LAIGRE / *PACCOR*

Gilles SWYNGEDAUF / *ALBEA*

Marc de VOOGD / *ALPLA*

Arnaud LEROY / *SPHERE*

Patrick BLANCK / *WERIT*

Brice ISHOW / *PLASTIPAK*

Sébastien BRODART / *BRODART PACKAGING*

Yves-Edouard DESOMBRE / *QUALIPACK*

Lucie CHARBONNEL / *AMCOR*

Les temps forts

*Les temps forts
de l'année*



23



mars

Assemblée générale d'Elipso



mars / avril

Arrivée de 3 nouveaux collaborateurs d'Elipso

Maxime VESSELINOFF : responsable Affaires publiques.

Marie DELAFALIZE : responsable Économie circulaire.

Quentin BLOT : chargé du projet CREAMYR.

Puis **septembre 2023** : arrivée de Carole BERRARD, chargée de mission affaires réglementaires.

Equipe Elipso 2023

 <p>Gaël Bouquet Délégué général g.bouquet@elipso.org 06 48 85 96 71</p>	 <p>Maxime Vesselinoff Responsable affaires publiques m.vesselinoff@elipso.org 07 88 31 07 92</p>	 <p>Marie Delafalize Responsable environnement et économie circulaire m.delafalize@elipso.org 06 77 94 15 88</p>	 <p>Marie-Delphine Bracon Responsable des affaires Réglementaires m.d.bracon@elipso.org 07 80 48 24 11</p>	 <p>Séverine Dageville Chargée des relations adhérents s.dageville@elipso.org 06 78 78 55 58</p>
 <p>Audrey Anne Responsable Communication</p>	 <p>Quentin Blot Chargé de projet CreamyR</p>	 <p>Carole Berrard Chargée de mission -</p>	 <p>Danielle Foriat Comptabilité &</p>	



PackTheFuture

Sustainable Plastic Packaging Award 2020

mai

Concours Pack The Future à Dusseldorf



ii iin

Convention d'Elipso





ii juillet

septembre

**Audition d'Elipso par la Mission gouvernementale
(député M. Isaac-Sibille) – Rapport PFAS**

Guide Elipso – BEAUTÉ



novembre / décembre

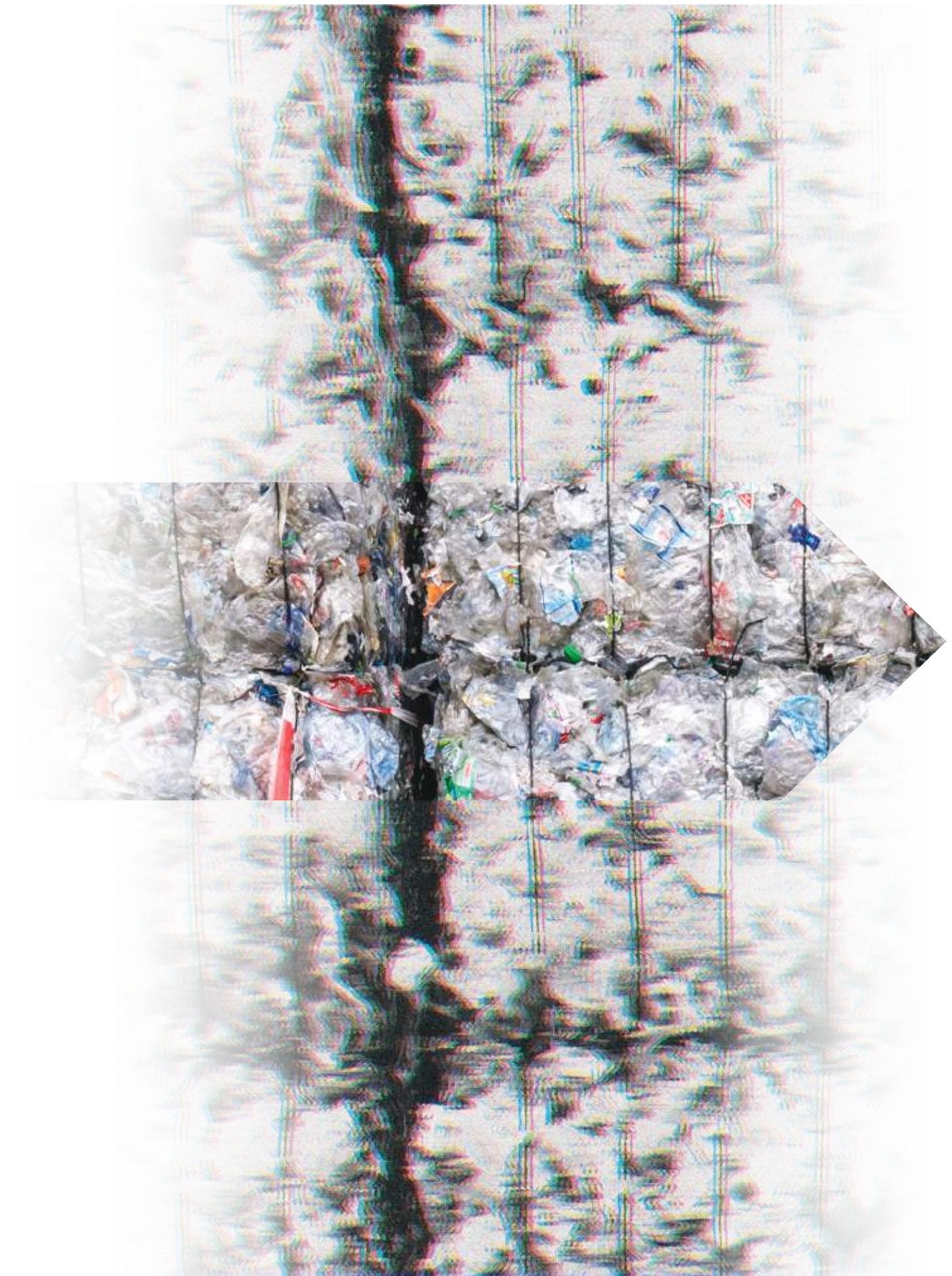
WEBINAIRE ELIPSO sur la PPWR

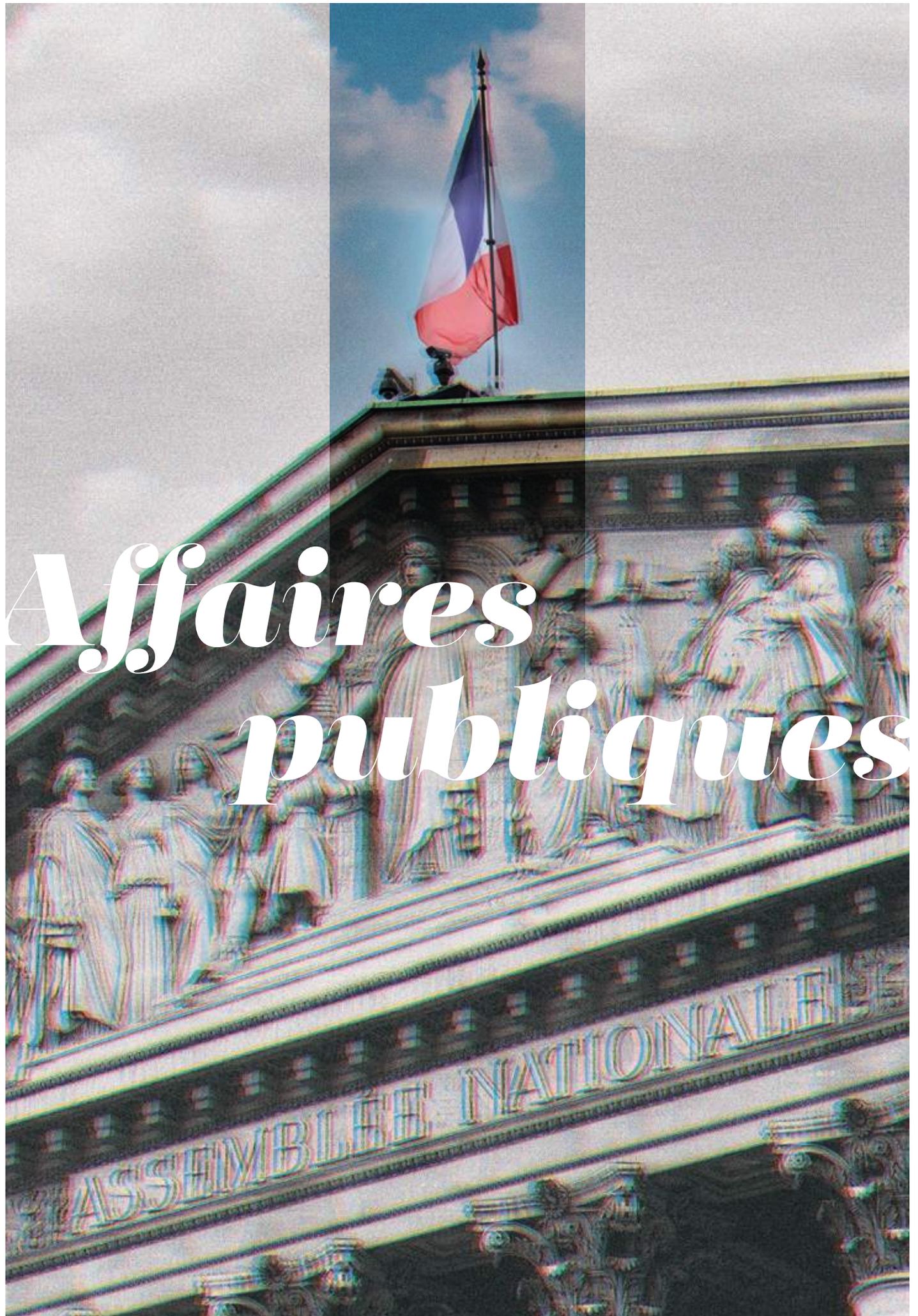
Position du Parlement Européen sur le Règlement européen sur les emballages (« PPWR »).

Position du Conseil de l'UE sur la PPWR.

Rendez-vous à l'hôtel Matignon avec les services du Premier ministre







Affaires publiques

ASSEMBLÉE NATIONALE

Affaires publiques

Les missions principales du pôle affaires publiques : anticiper, informer, influencer et agir.

Le pôle affaires publiques d'Elipso décrypte l'actualité législative et réglementaire, anticipe les évolutions et les impacts sur la filière des décisions prises par la sphère publique. Cela est mis en œuvre notamment en assurant :

- **une veille stratégique sur vos sujets** : assurer une veille constante sur les évolutions législatives et réglementaires impactant l'industrie, anticipant ainsi les opportunités et les risques ;
- **un lobbying à plusieurs niveaux** : développer des relations constructives avec les parties prenantes publiques pour influencer positivement les politiques en faveur de notre secteur ;
- **une communication interne & externe forte** : concevoir et mettre en œuvre des stratégies de communication externes visant à promouvoir une image positive de l'industrie, tout en répondant aux enjeux sociétaux ;

• **l'anticipation et la gestion des crises** : être le point focal pour la gestion des crises et les anticiper, en travaillant de manière proactive avec tous les acteurs de notre écosystème afin de minimiser les impacts négatifs.

En ce sens, une nouvelle commission la « CAPCOM » commission Affaires publiques et communication a été créée à l'été 2023. Elle a pour objectif de rapprocher les affaires publiques et la communication afin de mieux les coordonner.

Dès qu'un sujet est identifié par Elipso comme pouvant impacter ses adhérents, l'information est analysée avant de la communiquer et de mettre en œuvre les actions appropriées.

À titre d'exemple, Elipso a travaillé sur de nombreux enjeux et sujets :



Les actions auprès des pouvoirs publics

En 2023, Elipso a initié une vaste **campagne de développement de son réseau politique** et avec l'administration. En 2023, Elipso a notamment rencontré plusieurs décideurs politiques et de l'administration, en particulier en ce qui concerne les intérêts du secteur, la position française sur la PPWR, en ce qui concerne les différentes missions d'évaluation (PFAS et AGE), ainsi qu'en réaction aux propositions ou les projets de loi.

L'extension du réseau d'influence institutionnelle

Elipso a étendu son réseau avec les pouvoirs publics tout au long de l'année 2023 et constitue aujourd'hui un acteur reconnu de son secteur.

L'ensemble de ces actions, associant pleinement les adhérents, a permis à Elipso de développer son influence et d'être désormais identifié au sein de l'écosystème comme un interlocuteur privilégié.

Plusieurs rencontres ont également été organisées sur les sites industriels des adhérents. D'autres rencontres sont actuellement organisées.



Source : ELIPSO



Décryptage et suivi des évolutions réglementaires en cours



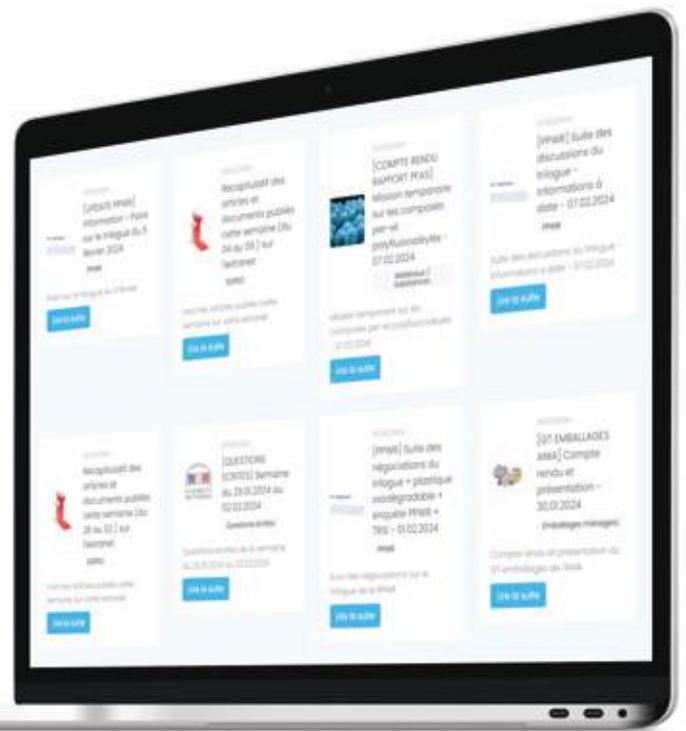
Loi AGECE + décrets	PJL industrie verte
Décret Bouchons attachés	PLF et PLFSS 2024
Loi Climat et Résilience et ses décrets	PJL DADDUE
Cahier des charges Responsabilité élargie du producteur (REP) emballages ménagers, restauration EIC (arrêtés)	PJL réduplication
Taxes européennes : Espagne (note) ; études en cours sur UK, Italie et Allemagne	PPL substances PFAS (LIOT)
	PPL consigne (RN)
	PPL dépôts sauvages (LR)
	PPL plastiques dangereux (MoDem)

⋮ Tout au long de l'année, de nombreux articles d'actualité sur ces sujets sont publiés sur l'espace adhérents d'elipso.org.



PPWR :
notes et 3 webinaires organisés

DIRECTIVE SUP 2019/904
du 5 juin 2019
et ses actes d'exécution



■ Actions spécifiques

Deux actions contentieuses contre le décret Fruits et légumes. Résultat : annulation du premier décret et abrogation du Décret du 30 juin 2023 en cours.

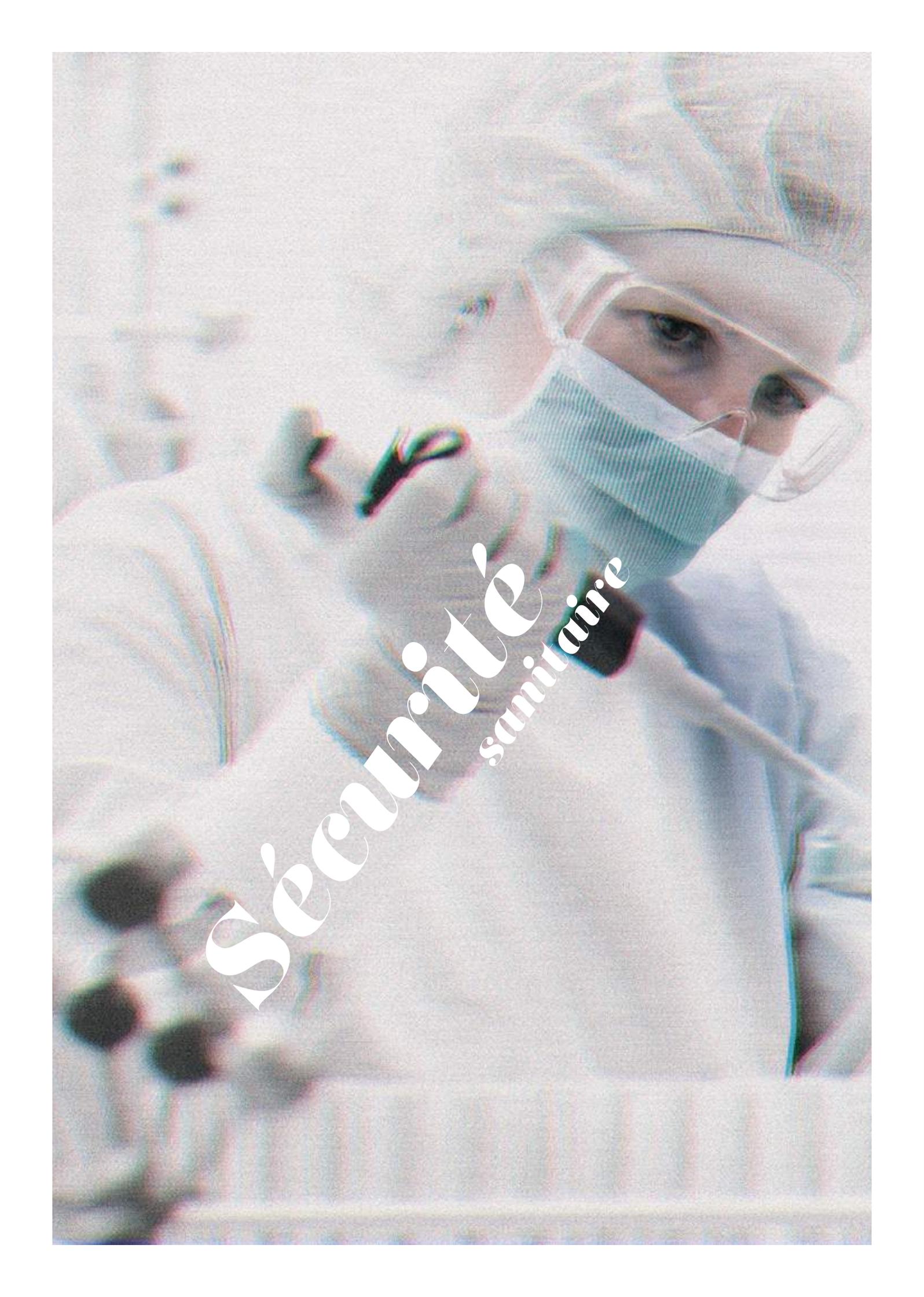
Action contentieuse contre l'arrêté fixant le cahier des charges de la **REP emballages ménagers** : action en cours avec de bonnes chances de réussites.

Actions européenne et nationale pour supprimer l'interdiction des films groupés dans le cadre du projet de Règlement « PPWR » : retour de l'administration française sur sa position et bonnes chances d'annulation.

Actions réitérées sur la clarification des conditions d'application des obligations résultat du décret concernant le **bouchon attaché** : FAQ en cours de validation ; clarification des règles d'écoulement, des obligations transfrontières UE-hors UE, inviolabilité et bouchons attachés.

Action de soutien des PSE et XPS sur le terrain politique : actions auprès de CITEO, de l'administration et des parlementaires, ainsi qu'au niveau Européen (EUMEPS) : solutions en cours d'arbitrage sur le XPS et en cours sur le PSE.

Actions CITEO auprès de l'Autorité de la concurrence, de la DGCCRF et de la DGPR : lancement officiel d'une mission d'enquête sur les éco-organismes (8 janvier 2024).



*Sécurité
sanitaire*

Sécurité sanitaire

Au terme d'une année marquée par les discussions entourant la PPWR, il est crucial de rappeler l'importance de la base réglementaire actuelle en vigueur autour des matériaux en contact. Ces textes garantissent de forts niveaux d'exigence de sécurité sanitaire pour les consommateurs.

Moments forts de l'année

- **Le Guide beauté en anglais et en français**, l'aboutissement de 32 réunions de la Task Force Beauté avec la FEBEA et les experts. Il a été accompagné par des webinaires.
- **La finalisation du protocole de stockage des produits inflammables**, aboutissement de plusieurs années de travail dont 5 GT Essai Feu en 2023.
- **Le mémo NIAS**, permettant de conclure les travaux du GT NIAS.
- La création des groupes de travail Substances et Food Contact ont permis en 13 réunions de proposer :
 - un Q&A PFAS accompagné de son webinaire ;
 - une synthèse des restrictions nationales sur les huiles minérales ;
 - une overview des restrictions sur les huiles minérales en Europe ;
 - un webinaire dédié aux microplastiques.

... Dans le contexte actuel des révisions et des modifications des réglementations existantes, nous sommes vigilants à bâtir un cadre cohérent pour relever les défis actuels tout en respectant les impératifs de sécurité sanitaire des produits mis sur le marché. C'est pourquoi Elipso marque à nouveau son engagement sur ces sujets avec le **recrutement d'une nouvelle personne, Carole Berrard**, pour renforcer l'équipe sanitaire.

- L'organisation de **4 rendez-vous annuels sur les aspects sanitaires** avec 2 commissions concernant tous les marchés (alimentaire, cosmétique, pharmaceutique, détergent...) et 2 journées dédiées au Food Contact permettant :
 - le suivi global de l'actualité réglementaire ;
 - **13 interventions spécifiques au food contact** lors de la Journée Food Contact & le Séminaire Club MCAS/Elipso.

Un grand merci à la mobilisation des adhérents qui a permis de réaliser l'ensemble de ces travaux.

En parallèle, l'appui expert sur les questions sanitaires continue d'être disponible pour répondre à vos besoins :
md.bracon@elipso.org, c.berrard@elipso.org.





Substances : la gestion de potentielles perturbatrices du recyclage et du matériau recyclé

Les impacts pressentis sur la gestion réglementaire des substances se précisent. Si la révision de REACH a été reportée, celle de CLP est quasiment aboutie et le nouveau règlement devrait être publié courant 2024. Introduisant de nouvelles classes de danger pour les perturbateurs endocriniens, les révisions opérées par le texte se concrétisent. Le suivi du panorama fortement évolutif de la gestion des substances sur le territoire européen reste primordial.

Ainsi, la proposition de restriction des PFAS en tant que groupe de substances ou la mise en chantier du principe « One Substance, One Assessment » sont des exemples. Ce ne sont pas moins de trois propositions réglementaires qui viennent réformer le rôle de l'ECHA pour renforcer l'évaluation des substances et coordonner les travaux avec les autres agences européennes au détriment des règlements sectoriels.

Elipso suit attentivement les discussions autour de ces évolutions et décrypte régulièrement les mesures et leurs impacts par des notes pédagogiques. Elipso organise des réunions avec les adhérents telles que les commissions ou webinaires sur ces questions.

PFAS

Les PFAS, pour composés per- et poly-fluoroalkylés, constituent une vaste famille. Plusieurs projets législatifs et réglementaires sont en cours de définition pour mieux les encadrer.

Afin d'évaluer la situation pour notre secteur et d'accompagner les adhérents, les PFAS ont été le premier sujet traité par le tout nouvellement constitué **GT Substances**.

Mobilisé et efficace, le groupe a rapidement produit un questions/réponses et un webinaire didactique a été organisé. Ce travail s'est vu complété par la rédaction d'une contribution à la consultation publique sur le projet de restriction et une note de positionnement synthétique, transmise à plusieurs parlementaires. Elipso a également analysé attentivement les multiples annonces et s'est impliqué dans le suivi du rapport français (voir en ce sens la partie consacrée aux affaires publiques).

GRUPE DE TRAVAIL SUBSTANCES

Un GT substances a été créé en 2023 pour mieux accompagner sur cette thématique. Un travail particulier a notamment été commencé sur l'explication et la communication autour de substances critiques.

Pack Huiles minérales pour les adhérents

- Fiche synthétique sur les huiles minérales dans le cadre de la loi AGECE, en français et en anglais
- Overview EU
- Questions/réponses en cours de finalisation





Toutes les publications sur
elipso.org
espace adhérent.

Matériaux au contact : assurer la sécurité sanitaire pour les consommateurs

Parmi les matériaux au contact, le contact alimentaire tient une place particulière par sa réglementation historique. C'est encore davantage le cas pour le matériau plastique, un des seuls régis par une réglementation spécifique s'ajoutant au cadre général et complété par un règlement concernant le recyclé au contact alimentaire. Les premiers, établis de longue date, ont montré leur efficacité et servent de référence à d'autres secteurs en l'absence de règlement.

Pour autant régulièrement mis à jour, le règlement (UE) n°10/2011 a été amendé deux fois en 2023 (ce qui porte à 17 le nombre de mises à jour en une vingtaine d'années) et un amendement majeur en cours d'écriture est attendu en 2024. Quant au règlement-cadre, il est en cours de révision avec de nombreux changements à venir, notamment en lien avec les modifications d'évaluation des substances à venir.

Ainsi, Elipso a fait valoir les positions de ses adhérents en réponse à la consultation publique sur la révision du règlement-cadre. Elipso assure également la co-présidence de la Plate-Forme Aliment Emballage (PAE) qui rassemble les secteurs de l'emballage et de l'alimentation. La PAE a entamé cette année la révision du modèle de déclaration de conformité, document fondamental pour la communication dans la chaîne d'approvisionnement. Enfin, Elipso a organisé les deux traditionnels événements annuels dédiés au contact alimentaire : la Journée Food Contact réservée aux adhérents Elipso et le Séminaire MCAS-ELIPSO, rendez-vous devenu incontournable pour la filière.

En parallèle, l'équipe renforce sa veille sur les matériaux au contact sensible, notamment cosmétique. En l'absence de règlement « contact », les caractéristiques de l'emballage cosmétique sont prises en compte par le metteur en marché dans son évaluation de la sécurité, ce qui nécessite la transmission d'informations adéquates entre les acteurs économiques.

Elipso poursuit activement ses actions sur le contact alimentaire et ses échanges avec les autorités et les associations européennes.

GRUPE DE TRAVAIL FOOD CONTACT

Fruit de la réactivation d'un ancien groupe de travail et de la fusion avec le GT NIAS, le GT Food Contact créé en 2023 a pour vocation de suivre et d'analyser les impacts des révisions du cadre réglementaire sur le contact alimentaire en particulier.

Groupe de travail Food Contact

Il a finalisé le dernier document du kit d'accompagnement des adhérents à la démarche d'évaluation de ces substances non ajoutées volontairement.





Incorporation de recyclé : créer / renforcer les conditions réglementaires

Malgré la forte attente qu'il avait suscitée, le nouveau règlement sur le recyclé en contact alimentaire tarde à tenir ses promesses. Sa mise en œuvre qui manque de clarté et l'inquiétude créée par la mise en place du processus de nouvelle technologie freinent son déploiement. Quant aux outils d'accompagnement, certains comme les registres ont été publiés tardivement et d'autres, comme les guidelines, se font toujours attendre. Un amendement est déjà en cours de préparation et pourrait éclaircir ou compléter certains de ces points.

En l'absence de guidelines dont la publication est repoussée par la Commission Européenne, Elipso et Polyvia ont rédigé une fiche pratique sur ce règlement. Sous forme de questions-réponses, elle vise à explorer différents cas de figure et à apporter des réponses concrètes. Elipso a poursuivi son travail de pédagogie lors de différents événements, notamment lors des rendez-vous food contact et poursuit son action visant à remonter les difficultés de mise en œuvre, les points de questionnement de ses adhérents, et ceci aux différentes autorités compétentes.

Concernant l'intégration de matière recyclée dans les emballages pour le transport de marchandises dangereuses, les discussions se poursuivent pour faire modifier la norme 16103. Plusieurs adhérents sont impliqués dans les travaux.

TF Recyclé Beauté

Pour répondre aux défis de l'économie circulaire, compte tenu des risques spécifiques liés au recyclage et pour faire face à une demande croissante en la matière, Elipso et la FEBEA ont créé une Task Force afin de produire un guide sur les conditions d'incorporation de matière plastique recyclée dans les emballages destinés aux produits cosmétiques.

Après deux années et demie de travaux, une version française a été diffusée à tous les adhérents des deux associations. Elle a été accompagnée par deux webinaires de présentation de la TF dédiés aux adhérents suivies d'un temps de questions-réponses.

Une version anglaise est également disponible. Le groupe s'engage maintenant dans une nouvelle phase du projet pour diffuser et faire connaître le guide aux parties prenantes et autres secteurs concernés en France et en Europe.





Toutes les publications sur
elipso.org,
espace adhérent.

Focus spécificités françaises

Loi AGECE : la publication tardive des derniers textes d'application du volet substances

Parmi ses dispositions, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) prévoit des mesures spécifiques relatives aux substances (obligation d'information pour certaines, interdiction des huiles minérales). Les derniers arrêtés attendus, notamment sur les substances dangereuses et perturbateurs endocriniens, n'ont été publiés qu'au second semestre.

En plus des publications tardives des derniers décrets et arrêtés, les renvois entre eux créent une difficulté supplémentaire à comprendre les obligations et leur application. Outre les analyses proposées dès la parution de chaque texte, Elipso a rédigé un document synthétique d'explication de la loi AGECE et un tout particulièrement dédié à la forêt des textes du volet substances.



Stockage des liquides inflammables (IBC) et groupe de travail MEDEF suite Lubrizol

Le retour d'expérience suite à l'événement « Lubrizol » a entraîné des modifications du cadre réglementaire par la DGPR. **Parmi celles-ci, des actions ont été engagées pour permettre le stockage couvert fermé de Liquides Inflammables en GRV plastique** afin de déterminer les conditions dérogatoires prévues par les nouveaux textes.

Ainsi, les acteurs économiques concernés (dont Elipso et quelques adhérents) et des experts en risque incendie ont créé la **Task-Force « Essai-feu »** pour construire des protocoles d'essai-feu. La première version du protocole de test des GRV a été présentée à la DGPR et à l'INERIS. Pour répondre à leurs commentaires, une deuxième version a été travaillée et envoyée à l'administration. L'objectif poursuivi est de faire reconnaître le protocole par le ministère de la Transition Écologique.

économie & circulaire



Économie circulaire

Comment ramener de la rationalité dans les choix des politiques et de nos clients pour l'avenir des emballages plastiques ? Ne confondons pas l'objectif de réduction de l'impact environnemental de notre société de consommation et les moyens associés à mettre en œuvre !

Dans un contexte européen, marqué par le règlement des emballages et déchets d'emballage (PPWR), la pression réglementaire sur les emballages n'a jamais été aussi forte ! L'objectif de réduire les impacts environnementaux est décliné dans une telle granularité (guidelines de recyclabilité, taux de réemploi, incorporation de recyclé, taux de réduction...) que les « techniciens » doivent se transformer en juristes. A contrario, ceux qui rédigent ou votent les lois doivent rentrer dans un certain niveau de technicité, comme par exemple pour statuer sur les règles d'allocation du Mass Balance...

Attention toutefois à ce que les déclinaisons imposées par les textes ne perdent pas de vue l'intérêt général et ne soient pas prises sous le coup de l'émotion négative qu'engendre aujourd'hui le mot « plastique » chez certains ! Ainsi, il serait regrettable que les objectifs spécifiques au plastique aillent à l'encontre de réduction des impacts liés à la consommation des Français et plus largement, celle des Européens. En effet, l'emballage plastique apparaît comme l'arbre cachant la forêt de notre société de consommation, et si seul l'emballage plastique est ciblé sans changement structurel de nos modèles de consommation, le remède risque d'être pire que le mal...

Il devient donc urgent de contribuer sur l'ensemble des volets 3R suivis par nos clients pour les aider à faire les bons choix, de façon éclairée et objective, sans supprimer « à tout prix » les emballages en plastique, comme ont pu le mentionner certains en ce début d'année...

Réduction

La réduction fait partie des premiers indicateurs suivis par les pouvoirs publics, en application des objectifs de la loi AGECE. Il ne faut pas l'oublier pour faire entendre notre voix et travailler de façon concertée sur le sujet pour être apporteur de solutions.

La filière doit mettre en avant les solutions de Réemploi pour montrer que l'emballage en plastique a toute sa place dans les alternatives, sans oublier le volet sanitaire.

20 % de réduction des emballages en plastique à usage unique d'ici fin 2025, dont au minimum la moitié obtenue par recours au réemploi et à la réutilisation.

(extrait loi AGECE)

Derrière la notion de réduction, la notion d'utilité de l'emballage doit être développée.

Dans le monde de l'industrie, les méthodes telles que 5S, 6 Sigma illustrent bien le fait que tout ce qui n'est pas jugé utile est déjà supprimé ! Ainsi, si les emballages plastiques continuent d'exister, c'est bien qu'ils sont utiles !

La définition de l'emballage plastique à **Usage Unique Utile** fera partie de la feuille de route 2024 d'Elipso, en réponse à l'objectif réglementaire fixé : « **Tendre vers une réduction de 100 % des emballages en plastique à usage unique INUTILES** d'ici fin 2025 » (AGECE).

Recyclage

Un des volets majeurs de l'activité d'Elipso en 2023 qui va continuer en 2024 à travers :



CREASTYR, une réponse concluante des acteurs du secteur au recyclage des polystyrènes : PSE et XPS

En janvier 2023 était lancé le projet Creastyr pour répondre au cadre réglementaire de la Loi Climat & Résilience qui permet le développement d'une filière de recyclage performante pour les emballages ménagers et industriels et commerciaux en PSE et XPS en France à condition d'un recyclage à l'échelle industrielle.

Elipso, ses membres, EUMEPS et ses partenaires ont pu confirmer leur engagement à promouvoir une gestion innovante, responsable et performante du PSE et du XPS sur cette année 2023 avec quelques succès notables :

- Une évolution de la position de la Fondation d'Ellen MacArthur qui reconnaît dorénavant la recyclabilité à l'échelle, au niveau mondial, des emballages isolants et de protection en PSE sur le fondement de rapports d'analyses gouvernementaux. Une position initialement reprise par le pacte national des emballages plastiques.
- La prise en compte dans une nouvelle série de tests menés en concertation avec Citeo, de barquettes XPS intégrant de la matière recyclée, et conçues pour avoir un comportement adapté à la collecte en centre de tri.
- Le lancement de divers projets ou standard expérimentaux par les parties prenantes (éco-organismes) sur la phase de collecte des emballages ménagers et industriels et commerciaux.
- L'intégration du PSE dans le flux développement du nouveau cahier des charges des éco-organismes en charge de la REP des emballages ménagers.

Grâce à l'ensemble de ces acteurs et à leur détermination, le projet Creastyr continuera à œuvrer au développement d'une filière de recyclage solide et compétitive pour les emballages en PSE et XPS, répondant aux règlements nationaux et européens pour être reconnue et pérennisée.

Essais opérationnels avec
4 essais en centre de tri

Essais de recyclage
au nombre de 2

Communication : 2 communiqués
de presse et 5 notes / mémo



2 nouveaux
signataires et partenaires





Le COTREP : un flux développement qui nécessite un accompagnement accru de toute la chaîne de valeur.

Depuis plus de 20 ans, le Comité Technique pour le recyclage des emballages plastiques (COTREP) s'est développé, structuré et depuis 2023 renforcé avec le passage en une structure d'intérêt économique (GIE). Ce nouveau statut a permis le recrutement à temps plein d'une chargée de projet assurant la coordination au quotidien des activités du COTREP avec le soutien des membres déjà présents.

Les livrables majeurs sur 2023 sont :

2 matrices de recyclabilité en lien avec les nouveaux flux développement et la sélection de recycleurs chimiques par Citeo : PET/PE clair pour les rigides autres que bouteilles & Flacons en PET, et Polyolfines pour les souples.

Protocoles d'essais (en cours de finalisation) pour les rigides PE et PP.

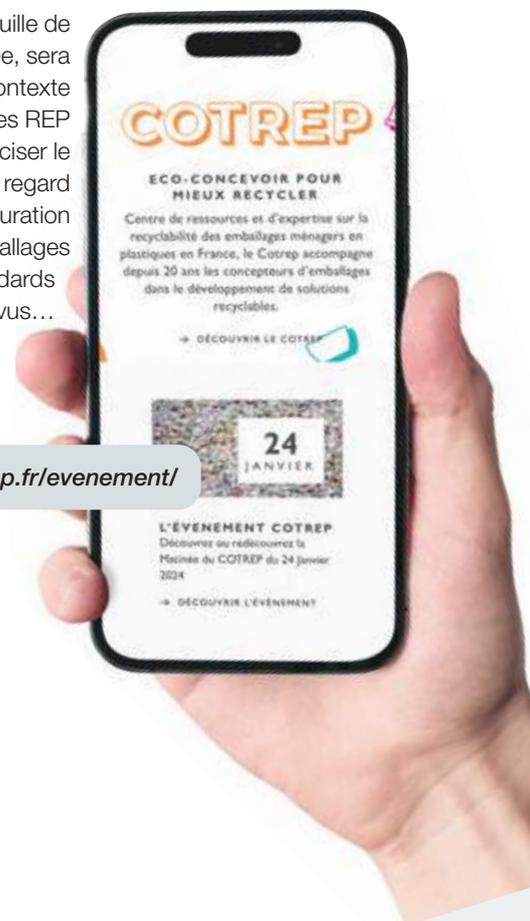


La présence d'Elipso au CEN WG10 : comité de normalisation au niveau Européen

Les livrables de ce groupe ont pour ambition de définir les guidelines de recyclabilité et les protocoles d'essais, et alimenter ainsi les actes délégués de la PPWR au niveau européen, en remplacement des référentiels existants (Recyclclass, COTREP, Cflex, EBPB...).

12 sièges ont été obtenus par Elipso via l'AFNOR auxquels des membres sont associés aux permanents d'Elipso pour contribuer à des guidelines ambitieuses mais réalistes !

L'année 2024, à la feuille de route déjà bien chargée, sera challengée par le contexte européen et les nouvelles REP en devenir, pour préciser le périmètre du COTREP au regard des emballages de la restauration notamment, ou des emballages réemployables et des standards européens prévus...



cotrep.fr/evenement/

Réemploi

Depuis plusieurs années, le réemploi s'est inscrit dans l'offre de marché de certains acteurs, incluant des fabricants d'emballages plastiques. Il est devenu le deuxième pilier de l'économie circulaire dans la réglementation, qui a alors entrepris de définir le terme « réemploi », la distinction avec la réutilisation et les usages répétés. Ceci pourtant après plusieurs années de développement chez les industriels.

Le contexte réglementaire est complexe, il s'impose parallèlement sur le plan national (décret du 8 avril 2022) et le plan européen (projet de règlement sur les emballages et déchets d'emballage – PPWR et normalisation CEN) de manière contradictoire : la réglementation nationale a pris les devants sur l'Europe et instaure dans la loi AGECE l'obligation d'atteindre des objectifs.

L'imprécision des règles du jeu persiste concernant leur application : différences au niveau des définitions, des périmètres des emballages visés, et des délais de mise en œuvre. En outre, les cadres juridiques ne prennent pas en considération les différences significatives entre les emballages ménagers et des emballages industriels et commerciaux. **La cohérence entre le niveau national français et européen sera essentielle pour les acteurs de la chaîne de valeur. Elipso se mobilise pour accompagner les fabricants d'emballages plastiques.**

Elipso poursuit ses actions d'influence sur les deux plans : PPWR au fil de l'eau, récapitulatif du cadre national et relai des webinaires associés au sujet.

Elipso travaille à faciliter la reconnaissance des solutions existantes et le développement de nouvelles solutions pour lever les freins rencontrés sur le terrain. Faciliter la naissance de synergies entre les fabricants et les partenaires est fondamental. **Le sujet doit être adressé collectivement en embarquant les experts : les fabricants !** À cette fin, Elipso :

- s'inscrit au cœur de l'écosystème réemploi ;
- propose un GT interne exclusif à ses adhérents pour recenser les solutions, les attentes et les freins des fabricants ;
- a lancé le GT technique R3emballe avec IPC et POLYVIA pour aider les fabricants dans la recherche de solution.

Le temps fort du réemploi

Les échanges au salon Prod&Pack se sont concrétisés par une visite destinée aux fabricants chez ETERNITY Systems, un laveur d'emballage réemployable. Une occasion de découvrir des emballages plastiques réemployables lavés depuis 30 ans et d'échanger sur les perspectives à venir.

GT Elipso

Interne

Pour les adhérents Elipso

AXE 1

Veille documentaire

RELI DES ACTUALITÉS

AXE 2

Panorama des instances mobilisées

RECENSEMENT & SUIVI

AXE 3

Initiative des membres

RECENSEMENT DES SOLUTIONS

ET DES FREINS

AXE 4

Position Elipso pour la filière

REPRÉSENTATION

AXE 5

Alimenter les instances

FACILITATEUR



INSTANCES

Externes

NORMALISATION WG 7

Elipso participant

GT R3EMBALLÉ

Comité de pilotage :
IPC, Elipso, Polyvia

GT réemploi du CNE

Elipso contributeur

Échanges

Elipso
participant



Le réemploi n'est pas une option : c'est une obligation assortie d'objectifs exprimés en quotas à différents horizons – de 2023 à 2040 – et ce, tant au niveau national qu'eupéen. Cette situation a conduit Elipso à se placer au cœur des travaux en cours de sorte à ce que les fabricants d'emballages en plastique puissent peser sur les décisions à venir, notamment en ce qui concerne la standardisation. Elipso s'attachera à démontrer que l'emballage en plastique est un

candidat crédible au réemploi, mais pas dans tous les cas d'usage, et en tenant compte de la soutenabilité économique, de l'empreinte environnementale et de l'acceptabilité sociale et des technologies, dont la maturité n'est pas encore éprouvée. Il nous faudra également faire reconnaître, surtout dans cette période de transition que l'usage unique peut comporter des fonctionnalités utiles et pertinentes du point de vue environnemental.

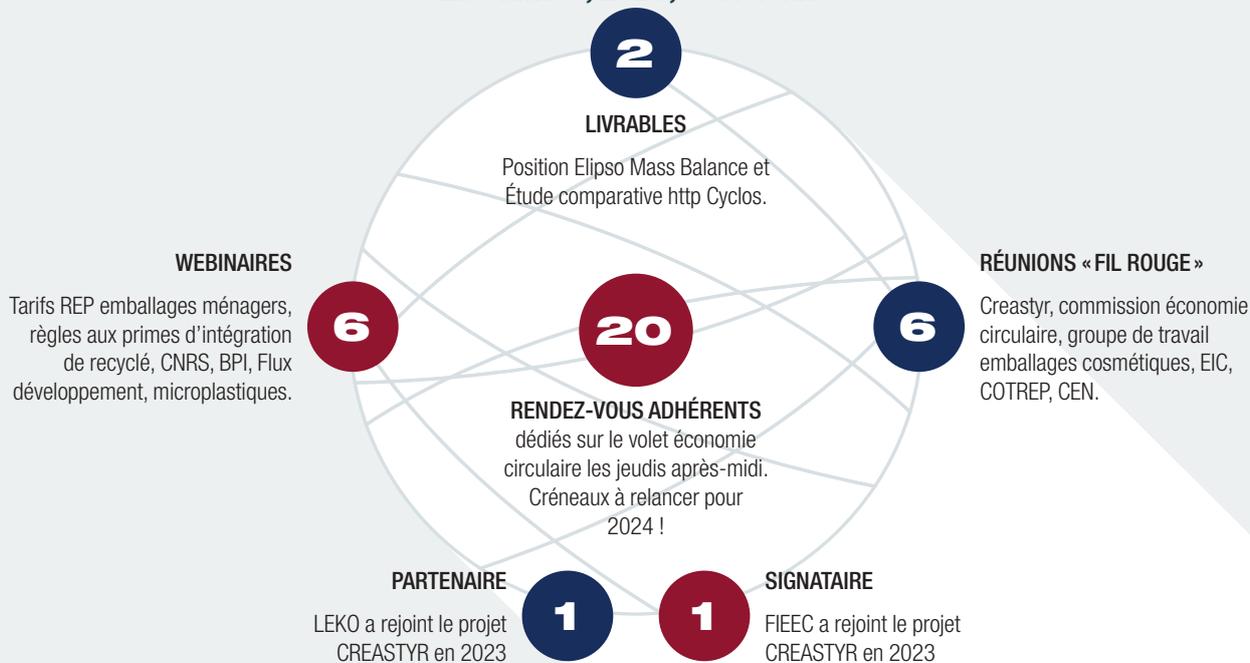


Tous les rapports, synthèses & notes sont disponibles dans l'espace adhérents elipso.org, rubrique **Économie circulaire**.

Sur ces différents volets, les actions « Environnement & Économie circulaire » Elipso ont porté sur :

- Des études concrètes avec des données terrain pour montrer que les solutions d'emballages plastique ont toute leur place dans les marchés de demain (Creasty).r).
- Des groupes de travaux ciblés pour répondre aux obligations de nos clients (ex : GT emballages cosmétiques recyclables co-animé avec la FEBEA).
- Des synthèses écrites ou webinaires pour « débroussailler » certaines règles, telles que les guidelines de recyclabilité différents selon les pays de l'UE (voir Etude BKV-Cyclos dans l'espace adhérent d'elipso.org) ou les primes pour intégration de recyclé dans les tarifs des éco-organismes de la REP des emballages ménagers.
- Des contributions & synthèses à portée pédagogique auprès des ministères et de nos autres parties prenantes pour former sur les enjeux (Mass Balance).
- Des réunions de coordination Elipso pour aller tous dans la même direction et participer aux référentiels de demain (travaux de normalisation du CEN).
- La présence aux comités de suivi ou pilotage de nos parties prenantes pour challenger les orientations prises (COSUI ADEME, Citeo, DGPR, DGE...) et apporter de la pédagogie sur les enjeux de notre filière (ex : intégrer du recyclé dans les plastiques sans gisement d'emballages en plastique à usage unique à horizon 2040 peut apparaître comme contradictoire...).

En chiffres, 2023, cela donne



Vos contributions lors des différentes réunions Elipso sont essentielles pour récolter vos retours terrain et ajuster notre activité pour répondre au plus juste à vos besoins et enjeux du moment !

Communication



Communication

Au cœur d'Elipso réside la mission fondamentale de représenter les acteurs de l'industrie de l'emballage. Guidé par la vision de ses administrateurs, l'expertise de la Commission et l'engagement de ses collaborateurs, notre pôle communication déploie une stratégie de communication à la fois positive et engagée, dédiée à servir nos adhérents et, par extension, l'ensemble de la filière.

Actions de communication et visibilité

Parce que la communication et les affaires publiques sont des domaines intrinsèquement liés, l'année 2023 a vu la fusion de ces deux domaines en une seule commission « COMAP », qui permet d'amplifier nos efforts de communication.

Avec la publication de 28 articles d'actualité, 14 communiqués de presse, de tweets et posts LinkedIn, la publication de guides essentiels tels que le « Guide sur la décarbonation » et l'accompagnement à la production de notes et mémos experts, nous avons non seulement renforcé notre visibilité mais aussi affirmé notre expertise dans le domaine de l'emballage plastique.

Présence renforcée sur les réseaux sociaux

Notre activité sur les réseaux sociaux, avec un focus particulier sur LinkedIn, a été intensifiée, reflétant notre stratégie de cibler les plateformes offrant le plus grand impact. Cette approche nous a permis de toucher efficacement notre audience, d'engager notre communauté d'adhérents et de partenaires, et de diffuser largement nos messages clés et nos réussites.





Nouvelle charte graphique

L'introduction d'une nouvelle charte graphique en 2023 a marqué une étape importante dans notre quête d'une identité de marque forte et reconnaissable. Cette évolution visuelle a amélioré la clarté et l'accessibilité de nos communications internes, facilitant l'accès à des informations critiques, et a également amplifié notre visibilité externe, renforçant notre position de leader dans le dialogue sur l'économie circulaire et la durabilité.

Écoute et engagement des adhérents

L'écoute active des adhérents a été au cœur de notre stratégie. Les séances de brainstorming organisées par Capcom ont permis de recueillir des insights précieux, influençant directement nos initiatives de communication. Cette démarche participative a assuré que nos efforts soient parfaitement alignés avec les besoins et les attentes de nos membres, renforçant ainsi notre mission collective.



Concours *Pack the Future*

La 6^e édition du concours « Pack the Future », co-organisée avec IK Industrievereinigung Kunststoffverpackungen et sponsorisée par Interseroh+, s'est déroulée à Düsseldorf. Elle a mis en avant 56 innovations durables, offrant une plateforme exceptionnelle aux participants et pré-qualifiant les lauréats pour le « World Star Award », soulignant l'engagement du secteur vers des solutions écoresponsables.

L'année 2023 a vu Elipso relever avec brio les défis du secteur, grâce à une communication stratégique et à des initiatives clés telles que « Pack the Future » et notre présence dynamique sur les réseaux sociaux. En regardant vers 2024, nous sommes déterminés à poursuivre sur cette voie, convaincus que notre stratégie de communication et notre capacité à innover seront essentielles pour affronter les défis futurs et continuer à promouvoir un avenir durable pour l'industrie de l'emballage plastique.

Projets 2024

Nouvel extranet avec une meilleure organisation et visibilité des contenus, un moteur de recherche efficace et un lifting graphique !

Série de vidéos de type questions / réponses sur les positions politiques d'Elipso.

Guide sur le greenwashing.



Toute la feuille de route est disponible
elipso.org,
espace adhérent.

Les adhérents Elipso

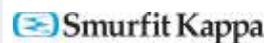
 Agriplas	 ALBÉA packaging and more			 Aptar beauty + home
 ARDEN PLAST	 astra plastique	 AXILONE ILFOS	 Groupe Barbier Plastic solutions	 BASTIN BASTIN PACK
 BBC CELLPACK Packaging	 BERICAP FRANCE	 BERNHARDT PACKAGING & PREPARE		
 LES BOUCHAGES DELAGE	 bourbon packaging la plus grande entreprise	 BRODART FRANCE		 CEDAP
	 COEXPAN	 Constantia Jeanne d'Arc	 COVERIS HIGH PERFORMANCE PACKAGING	 C P C PACKAGING
 CSI THERMOFORMAGE THEATRE DE LA CHAUSSEE	 décomatic	 deltasacs EMBALLAGES INDUSTRIELS	 ECO-LOGISTIQUE Réemploi	
 EMBALL'ISO	 EMBELIA LE PACKAGING FULL SERVICE	 Emb.i.pack valorisation emballages industriels		
 XP EXTRUPLAST				 flexico Emballer vor client
				
	 greiner PACKAGING	 GROUPE GUILLIN	 HEBERT GROUP	
 intraplás	 JACQUES emballages			



QUALIPAC



Schoeller Allibert



Taghleef Industries



Involve. Inspire. Impress.

La *voix*
d'un secteur
majeur !



Les entreprises de l'emballage
plastique et souple

13, rue La Fayette 75009 Paris – France
Tél. 33 (0)1 46 22 33 66
contact@elipso.org – www.elipso.org

